

LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 5 Fructidor, an VI.



Motif de l'insurrection qui a eu lieu dans un département de la république romaine. — Bruit à Vienne de la conclusion d'un traité d'alliance offensive et défensive entre la Porte Ottomane, la Russie et l'Angleterre. — Annonce faite à la Porte du débarquement de Buonaparte à Alexandrie. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Conjectures sur Buonaparte et Nelson.

ITALIE.

De Rome, le 17 thermidor.

L'insurrection qui avoit éclaté dans le département du *Campano*, paroît avoir eu pour cause, ou du moins pour prétexte, les édits relatifs aux cédules. On assure qu'elle a déjà été étendue jusqu'à *Paestina*, c'est-à-dire, 23 ou 24 milles de Rome. Quoi qu'il en soit, l'affaire des cédules a occupé la sollicitude du gouvernement. Il vient d'avoir à ce sujet une longue conférence avec le citoyen *Floreat*, le seul commissaire français qui nous soit resté.

D'après les intentions exprimées par le directoire de France & l'ordre du général *Brune*, on vient d'arrêter ici quelques émigrés français qui s'obstinoient à y rester.

Le général *Saint-Cyr* & son adjutant *Marchand*, destinés par le directoire de France, se disposent à partir.

Plusieurs détachemens de nos troupes légionnaires sont partis hier pour *Tivoli*, où ils doivent fusiller quelques coupables de conspiration. D'autres criminels du même genre ont été punis de mort à *Camerano*, dans le voisinage d'*Ancône*.

Le tribunal a mis à la disposition du consulat pour les quatre mois des vacances 1,500,000 écus.

De Florence, le 20 thermidor.

Le bruit s'étant répandu ici que l'escadre française avoit été défaite par celle des anglais, dans les eaux de *Candie*, les partisans de l'Angleterre cherchant à l'accréditer s'appuyant de l'autorité de *M. Windham*, ce ministre répondit par écrit que c'étoit un mensonge insigne, & qu'il même, dit-on, désigné l'auteur.

TURQUIE.

De Constantinople, le 24 messidor.

La plus grande inertie existe dans les arsenaux de la *Méditerranée*. On ne lancera aucun vaisseau, & il n'en sera envoyé en croisière ni de notre part, ni de celle de la Russie : nouvelle qui détruit le bruit répandu qu'une escadre russe avoit mis à la voile pour se rendre dans la *Méditerranée*.

HONGRIE.

De Semlin, le 12 thermidor.

Le général *Devins* est arrivé ici pour faire la revue du régiment autrichien le long du *Danube*.

Passwan-Oglou, par l'effet de ses dernières victoires, voit augmenter chaque jour le nombre de ses adhérens. Son trésor se grossit par les lettres-de-change qui lui arrivent. Enfin, ses troupes sont bien vêtues, bien nourries ; & il y fait régner la plus sévère discipline.

AUTRICHE.

De Vienne, le 21 thermidor.

Leurs majestés impériales sont parties hier pour *Baden*, où elles prendront les eaux.

Il est arrivé hier un courrier de *Pétersbourg*. Le bruit court qu'il a apporté la nouvelle qu'un traité d'alliance offensive & défensive a été conclu entre la Porte-Ottomane, la Russie & l'Angleterre.

PRUSSE.

De Berlin, le 20 thermidor.

Le comte de *Cobenzel* se trouve ici depuis le 16. On croit que sa mission est relative à un objet de la plus grande importance.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 28 thermidor.

Nous nous trouvons enfin en état de donner des nouvelles certaines de la flotte de *Toulon*, & comme nous l'avions présumé, c'est par la voie de *Constantinople* qu'elles nous sont parvenues. La véracité de notre correspondant nous est trop connue, pour que nous puissions former le moindre doute sur le contenu de sa lettre, expédiée par une voie extraordinaire. La voici :

De Constantinople, le 5 thermidor.

« Le *Musselim* de *Chypres* vient de faire parvenir à la Porte, la nouvelle du débarquement des troupes françaises, effectué à *Alexandrie*, le 20 *Messidor*, après une résistance très-opiniâtre & qui a coûté la vie à beaucoup de monde de part & d'autre. Cet événement auquel notre gouvernement étoit préparé depuis quelque tems, a causé ici la plus désagréable sensation. Le bruit court d'jà qu'il émanera incessamment une déclaration de guerre formelle contre la France.

« *M. Spencer Smith* a commencé, le 8 *messidor*, à déployer publiquement le caractère de ministre plénipotentiaire de S. M. britannique près la Porte Ottomane. Tout annonce la plus intime confiance entre les deux cours, & un très-grand concert de mesures & d'opérations ».

(Extrait de la gazette de *Francfort*).

ANGLETERRE.

De Londres, le 16 thermidor.

On dit que les amiraux *sir W. Parker* & *sir J. Orde*, mécontents de voir l'expédition de la *Méditerranée* confiée à l'amiral *Nelson*, ont demandé leur démission.

Il va y avoir une nouvelle émission de billets de *Pécliquier*.

L'esprit d'insurrection qui s'étoit manifesté sur la flotte du lord Saint-Vincent est entièrement éteint.

Si on en croit nos feuilles ministérielles dont le témoignage doit être accueilli en cette occasion avec beaucoup de défiance, les lettres de la flotte de l'amiral Saint-Vincent continuent à parler de dispositions pacifiques & amicales entre nos marins & les espagnols. Ces lettres assurent que dernièrement une chaloupe de notre flotte, qui est à l'ancre très-près de Cadix, fut coupée par deux chaloupes canonnières; le lendemain les Espagnols renvoyèrent ce bâtiment, ainsi que l'équipage, aux Anglais.

M. le marquis de Spinola, ci-devant ministre de Gènes, partira d'ici au premier jour.

M. Pitt a donné avant-hier une fête brillante à sa maison de campagne à Holwood.

Comme l'insurrection d'Irlande est à-peu-près apaisée, nos papiers publics forment déjà le plan d'une nouvelle union entre l'Angleterre & ce royaume, dont l'effet seroit d'empêcher, pour l'avenir, toute jalousie & toute espèce de différends. Au moyen de ce nouveau système, l'Irlande n'auroit plus de parlement, & se trouveroit avec l'Angleterre sous le même rapport que l'Ecosse. L'on assure que cette réunion feroit l'un des principaux objets des délibérations, à la prochaine session.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 27 thermidor.

A la séance du 23 de ce mois, il a été communiqué une lettre du ministre batave à Paris, Schimmelpenninck, par laquelle il déclare qu'il a fait connoître officiellement au directoire français l'organisation de la constitution, & que ce pouvoir a chargé son ministre des relations extérieures de féliciter le directoire batave; & l'assurer du vif intérêt qu'il prenoit à la prospérité de cette république. On a ordonné la mention au procès-verbal.

D'Amsterdam, le 24 thermidor.

Nous avons toujours ici beaucoup de fermentation. Dernièrement les ouvriers charpentiers se portèrent à de grands excès. La garde & la cavalerie bourgeoise ne purent les faire rentrer dans l'ordre. On fut obligé de faire marcher un détachement considérable de troupes françaises pour dissiper le rassemblement. Nombre de séditieux ont été arrêtés & quelques-uns punis.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 30 thermidor.

Nous apprenons de Mayence que le général Joubert y fait les plus grands préparatifs pour mettre l'armée en état d'entrer avec avantage en campagne au premier signal. Il a eu plusieurs conférences avec les généraux qui se trouvent à Mayence, & s'est concerté avec eux sur les mesures à prendre. Les marchés pour l'approvisionnement de l'armée sont passés; la grosse artillerie de siège est arrivée de Luxembourg & de Thionville; une immense quantité de munitions est déjà rassemblée. Le général Championnet est aussi à Mayence. L'avant-garde qu'il commandera est parfaitement composée, sur-tout en cavalerie. Tout est prêt à agir.

Plusieurs demi-brigades venant de la Belgique, des départemens du Nord & de la Hollande, sont arrivées dans le Bas-Rhin; d'autres sont en marche pour la même destination. Une grande partie des forces distribuées jusqu'ici sur la rive gauche du Rhin, a passé ce fleuve pour se rendre sur la droite. Une contribution extraordinaire a été

imposée aux habitans de cette rive, pour l'entretien & la subsistance de l'armée qui y est, & dont la plus grande partie est concentrée entre Friedberg, Wetzlar & Giessen. Le quartier-général va être transféré sur la rive droite; alors un mouvement général doit avoir lieu, pour faire avancer la majeure partie de cette armée sur les bords de la Nidda. Elle est, dit-on, destinée en cas de rupture, de se porter de suite en Franconie.

Dans notre département comme dans celui du Haut-Rhin, tout prend également un aspect très-guerrier & semble tout disposer pour l'ouverture prochaine de la campagne. Il a été annoncé officiellement à l'administration centrale du Bas-Rhin, qu'un nombreux corps de troupes arrivera dans quelques jours. Une partie sera cantonnée dans nos environs, & l'autre formera un camp en avant de Kehl, & occupera peut-être Offenbourg & les places importantes de la forêt Noire & du Knuby. Tout près de la guerre avec l'Autriche & le sud de l'Allemagne; les espérances de paix, nourries jusqu'ici avec complaisance, sont presque évanouies. L'incertitude au reste cessera très-peu de tems.

DE PARIS, le 4 fructidor.

Depuis que les probabilités sont pour la reprise des hostilités, les accusations se multiplient contre les trois coalisés qui restent en Italie. Celle d'Espagne n'est pas ménagée par quelques-uns de nos journaux, qui jusqu'à présent s'étoient conformés aux vues du gouvernement en ménageant ses alliés. Aujourd'hui, on accuse le cabinet de Madrid de connivence secrète avec le cabinet de Saint-James, sur la très-périlleuse parole des gazettes de Londres qui peuvent avoir reçu ordre de semer ainsi des germes de méfiance, entre deux nations nécessairement amies.

— Un bruit assez probable, c'est qu'en cas que la guerre se rallumât en Italie, nous n'y souffririons point de pertes, & qu'il faudra que les gouvernemens de ce pays se déclarent pour ou contre nous.

— Jean Debric a passé à Strasbourg le 28 thermidor se rendant à Paris, où il vient sans doute prendre les derniers ordres du directoire relativement au congrès de Rastadt. Roberjeot est de retour dans cette ville.

— Le général Lahoz, envoyé extraordinaire du directoire cisalpin, a hier reçu ordre de quitter Paris à l'instant & de se retirer vers son gouvernement, sans avoir reçu audience de notre directoire exécutif, auquel il n'avoit dénoncé les changemens projetés dans son pays.

— Lagarde, secrétaire-général du directoire, est très-malade.

— Le journal des Français assure avoir reçu de Rome même une lettre particulière qui lui annonce que le peuple étoit en pleine insurrection; que plusieurs personnes se préparoient à partir, & qu'il paroît que de ces nominations étoient les consuls.

Il faut attendre des détails pour juger ces événemens en cas qu'ils se confirment, & savoir qu'elle en est la vraie cause.

— Des lettres de Londres donnent pour certaine la nouvelle coalition dont nous avons parlé comme d'un bruit. Si celle-ci est autre chose qu'une vaine menace, elle est la même issue que la première; mais des effets en plus funestes pour les trônes & leurs partisans.

— On prétend que la division qui étoit dans la rade de Brest, a mis en mer, d'après des ordres du directoire

D'un autre côté, on annonce comme sûr que les Irlandais-unis ont reçu des secours.

— Il est sorti, il y a quelques jours, de la rivière de Nantes, un convoi de 91 voiles, dont 50 sont arrivées à l'Orient, & le reste, contrarié par les vents, ne tardera pas à arriver à Brest. Ce convoi est chargé d'approvisionnemens destinés pour des embarquemens.

— Une commission militaire a acquitté & rendu à la liberté quatre officiers de l'armée de Rome, qui avoient quitté leur poste pour venir dénoncer les dilapidations dont ils étoient les témoins, & porter des plaintes contre le général Massena.

— Le citoyen Ochs, membre du directoire helvétique, a une maladie assez grave. On ne croit cependant pas qu'il y ait de dangers pour lui.

— D'après le traité d'alliance qui vient d'être signé, la république helvétique prendroit une part active à la guerre, & nous seroit d'un grand secours. La Suisse conserve par ce traité l'intégrité de son territoire, & se trouvera délivrée de la tutelle de nos commissaires.

Le traité de commerce n'est pas encore conclu.

— Un de nos journaux qui paroît quelquefois sous une influence puissante, appelle aujourd'hui la constitution cisalpine *une ordonnance militaire rendue par un général*. Nous croyons une telle qualification plus qu'inconvenante, puisqu'il s'en suivroit que chaque général auroit droit de la modifier à son gré.

— On ne peut plus entrer en Suisse sans un passe-port peu-près dans la forme des nôtres.

— Beaucoup de familles hollandaises qui craignent de nouvelles agitations dans la république batave, sont venues depuis peu s'établir à Anvers. Bientôt la France sera le séjour le plus sûr de l'Europe.

Conjectures sur Buonaparte et Nelson.

— « On a voulu, dit le *journal des Francs*, induire de la lettre de Naples & de la déclaration attribuée à Nelson, que Buonaparte n'étoit point arrivé à Alexandrie; qu'il ne vouloit même pas y aller, parce que l'amiral anglais a assuré avoir été jusqu'à ce port, sans rencontrer la escadre française. Nous persistons à assurer que sa destination étoit à Alexandrie & qu'elle y est. La rentrée de Nelson ne prouve rien.

« Mais comment & pourquoi Nelson qui dit être allé à Alexandrie, dit-il aussi n'y avoir pas vu Buonaparte? Nelson dit ce qu'il veut, & ne détruit point les faits. Or, les faits parlent, & disent que Nelson n'a pas voulu trouver Buonaparte; qu'il peut y avoir de fort bonnes raisons de ne le vouloir: par exemple, il n'eût pas été très-sûr de l'attaquer; & le succès au moins douteux, compromettoit le sort de la flotte anglaise, & sa destination à des opérations ultérieures.

« Buonaparte arrivé à Alexandrie paroît exilé d'Europe. La flotte anglaise restée entière & saine, peut offrir plus de chances d'utilité pour le moment, que l'arrivée des français en Egypte n'offre de craintes pour l'avenir. D'ici à la fin de l'expédition, le sort des rois aura été fixé en Europe, & ils auront vaincu ou vécu.

« Il nous semble, à nous, que les raisons de la conduite de Nelson se lisent dans ces mots du rapport venu de Naples: *L'escadre anglaise est rentrée pour favoriser les opérations combinées*. (Ext. du *journal des Francs*).

« Mais quelles sont, se demande un autre journal, ces

opérations combinées que l'escadre anglaise vient favoriser?

1°. Il n'est pas difficile d'entrevoir que l'Autriche, Naples, & probablement aussi d'autres puissances plus ou moins fortes, sont à la veille de rentrer en lice contre la *grande nation*, si quelque circonstance heureuse ne vient leur dessiller les yeux & les arracher aux prestiges de l'or anglais qui pleut à grands flots sur leurs cabinets corrompus. On assure même que déjà la cour de Vienne a fait à celle de Londres la demande expresse d'un subside pour reprendre les armes.

« 2°. Si Nelson n'a pas rencontré Buonaparte, quoiqu'il ait été jusqu'à Alexandrie, comment ne l'a-t-il pas suivi pour le combattre? La Méditerranée, dans les parages d'Alexandrie, n'est en quelque sorte qu'un grand canal. Et certes, il n'est pas facile à un convoi de cinq à six cents voiles de s'y rendre invisible. Ne seroit-il pas plus vraisemblable que Nelson a vu Buonaparte de très-près, quelque part que ce soit; mais que ne se sentant pas la force ou le courage, soit de l'attaquer, soit de l'attendre, soit de le bloquer, il a pris le sage parti de revenir sur ses pas & de laisser les républicains français suivre le cours de leur expédition? Aussi Nelson ne dit-il pas qu'il n'a pas eu connoissance de l'escadre de Buonaparte, mais qu'il ne l'a pas rencontrée? C'est une assez jolie manière de déguiser la vérité. »

— Dans une troisième feuille, un homme très-éclairé semble élever quelque doute sur la nouvelle même de la rentrée de Nelson.

« Si elle n'étoit annoncée par les journaux les mieux informés, on pourroit, dit-il, hésiter à y croire: en effet il paroît aussi étrange qu'il seroit désirable, que Nelson eût parcouru la Méditerranée, dans sa plus grande dimension, sans avoir atteint Buonaparte: qu'ainsi les forces de celui-ci fussent arrivées absolument intactes à leur destination quelconque. On pourroit ensuite se demander à qui, & par quelle voie Nelson a écrit son retour.

« Le gouvernement napolitain n'auroit pas l'apparence d'une excuse, si toute l'escadre de Nelson étoit entrée dans deux ports de la Sicile; il auroit violé de la manière la plus formelle & la plus impudente la lettre & le sens des traités; & n'auroit plus qu'à se préparer à la guerre. Aussi, apprend-t-on par les mêmes lettres qui annoncent la relâche de l'escadre anglaise en Sicile, que le gouvernement napolitain a destiné 20 mille hommes de troupes régulières & 40 mille de milices, à se répandre dans les principales villes de cette isle, tandis que des barques canonnières & d'autres bâtimens de guerre vont se répartir dans ses différens ports, pour en garder les côtes & secourir les opérations d'une petite escadre. Ces mêmes lettres ajoutent, qu'on va voir paroître incessamment un manifeste, par lequel le roi de Naples annoncera une neutralité armée, & le désir de ne prendre aucune part aux mouvemens des puissances belligérantes. Mais les conseillers de ce prince se sont-ils flattés qu'on croira à cette neutralité, & sur-tout qu'on la respectera? Ils l'ont poussé sur les bords de l'abîme, & sont à la veille de l'y précipiter. »

A U T H E U R.

« On raconte des choses étranges sur l'expédition de Buonaparte: Desirez-vous savoir où il est maintenant, depuis son arrivée à Alexandrie?

« Si vous présumez que la flotte républicaine a mouillé aux ports de l'ancienne ville de Tyr, qu'elle descend l'Eu-

phrate, & qu'elle est aujourd'hui dans le golphe persique, près de s'unir à Tipoo-Saib, vous ne serez peut-être pas très-éloigné du véritable dessein?

» Vous auriez peut-être encore atteint un autre but, non moins réel, si vous supposez qu'une partie du convoi descend vers la Crimée, & va ressusciter ce que l'on a appelé les *germees indestructibles* de la Pologne.

» Vous dire si Buonaparte est ici ou là, seroit une imprudence. Mais, soyez-en bien persuadé, il se trouvera par-tout où les coalisés ne l'attendent point; & il en fera une justice exemplaire. *Signé, G***.*

Commission militaire de Paris.

Le ci-devant marquis Jules-Eléonore Beauvauclès, âgé de trente-huit ans, natif de Vieux-Vigne, département de Loire & Cher, avoit été arrêté à l'époque du 26 pluviôse dernier dans la principauté de Lembac, occupée alors par les armées françaises. Il avoit depuis été envoyé à Paris pour être jugé sur le fait d'émigration. La commission, par jugement de ce jour, considérant que cet individu a vraiment émigré, mais qu'il n'est point contrevenu à la loi du 19 fructidor, puisqu'il n'a pas été saisi sur le territoire de la république, l'a unanimement condamné au bannissement.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 4 fructidor.

Plusieurs orateurs sont entendus sur des opérations d'assemblées primaires; les projets qu'ils ont présentés seront imprimés.

Stevenot obtient la parole pour une motion d'ordre; nous approchons, dit-il, du premier vendémiaire, & les dépenses de l'an 7, doivent être réglées pour cette époque; comment se fait-il que nous négligions les finances pour des objets bien moins importants? Il ne suffit pas d'avoir mis des millions à la disposition des ministres, il faut assurer au gouvernement les moyens de recouvrement. Parmi les projets qui vous ont été présentés, il en est qui ont alarmé; on a cru y voir le système des chambres ardentes; ceux-là souffriront des difficultés & pourront entraîner de longues discussions; mais il en est aussi dont on peut s'occuper, sans délai, & qui seront promptement adoptés.

L'orateur demande que, séance tenante, on discute le projet de répartition des impôts fonciers & mobilières, & qu'on rapporte l'arrêté qui consacre le quintidi au travail des commissions.

Le conseil passe à l'ordre du jour sur la seconde proposition; & quant à la première, Debrel demande qu'on finisse de discuter le projet de recrutement; la fin de ce projet est adoptée avec plusieurs amendemens.

Le rapporteur annonce que le projet ne contiendra aucune des dispositions sur les réquisitionnaires de 1793.

Le conseil se forme ensuite en comité général pour entendre la lecture d'un traité d'alliance offensive & défensive entre la république française & la république helvétique. (Il est adopté).

Quelque tems après la séance a été rendue publique & Savary a fait un rapport sur les militaires qui gémissent en prison en attendant leur jugement. Il propose un projet de résolution, dont le conseil ordonne l'impression & qui porte que les conseils de guerre créés par l'article 19 de la loi du 18 vendémiaire au 6, connoîtront concurremment avec ceux créés par la loi du 13 brumaire au 5, de tous les délits militaires.

En cas d'annulation d'un premier jugement, le conseil de révision fait, conformément au second paragraphe de l'article 22 de la loi du 18 vendémiaire, l'envoi des pièces & de sa décision au conseil de guerre de la même division qui n'a pas connu de l'affaire.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence du citoyen LALOI.

Séance du 4 fructidor.

Sur le rapport de Malleville, le conseil approuve une résolution du 14 thermidor, relative à un jardin de botanique de l'école centrale du département de la Dordogne.

Corbinais fait approuver également une résolution du 7 thermidor, relative aux nominations faites par l'assemblée électorale du département de la Haute-Garonne.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de la résolution relative aux emprunts faits avec privilège sur les rentes viagères. Tarteyron la combat; Colombel vote pour son adoption. Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Il reçoit & approuve de suite une résolution d'ajournement concernant les cours martiales maritimes.

Bourse du 4 fructidor.

Amsterdam 59 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{4}$.	Montpellier pair 8
Idem cour. 56 $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{1}{4}$.	Rente provis. 18 f. 75
Hambourg. 192 $\frac{1}{2}$, 190 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$.	Bon cons. 16 f. 50
Madrid. 11 f. 58 c.	Bon 2/3 2 f. 38
Mad. effect. 14 f. 58 à 62 c.	Bon $\frac{1}{2}$ 2 f. 38
Cadix. 11 f. 58 c.	Bon $\frac{1}{4}$ 50
Cad. effect. 14 f. 58 à 62 c.	Or fin. 104
Gènes 97 $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{1}{2}$.	Lingot d'arg. 50 f. 65
Livour. 106, 104 $\frac{3}{4}$.	Portugaise. 97 f. 25
Bâle. $\frac{1}{4}$ per., 2 per.	Piastre 5 f. 55
Genève. 2 $\frac{1}{4}$ per.	Quadruple. 81 f. 50
Lyon. pair 10 j.	Ducat d'Hol. 11 f. 65
Marseille. pair 10 j.	Guinée. 20
Bordeaux. pair 12 j.	Souverain. 34 f. 75 c. à 35
Esprit $\frac{3}{8}$, 390 à 400 fr. — Eau-de-vis 22 deg., 260 à 270	— Huile d'olive, 1 f. 15 à 20 c. — Café Martin, 3 fr. 10 c.
— Caf. St-Domingue, 2 f. 80 à 75 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. — Sucre de Marseille, 1 f. 15 à 20 c. — Coton du Levant, 2 f. 70 c. — Coton des isles, 4 f. 25 c. — Sel, 0 f.	

En rendant compte, il y a quelques jours, des *Mélanges de des manuscrits de feu madame Necker*, nous avons omis de dire que cet ouvrage en trois volumes in-8°, sur caractère Firmin Didot se trouvoit à Paris chez Ch. Pougen, rue Thomas-du-Louvre n°. 246. Prix, 10 fr. & 14 fr. franc de port. Les mêmes, par d'Avougne, 9 fr. & 15 fr. franc de port. Les mêmes, papier satiné, 18 fr. & 22 fr. de port.

A. FRANÇOIS.